

**Ministère du Commerce et du Tourisme**  
**Direction Nationale de la Statistique**

**ENQUETE DJIBOUTIENNE AUPRES DES MENAGES - INDICATEURS SOCIAUX**  
**(EDAM-IS 1996)**

**RAPPORT FINANCIER N° 2 - 6 mai 1996**

Le 24 avril 1996, le Ministre du Commerce et du Tourisme a signé un contrat de service entre la DI.NA.S. et la Banque mondiale, pour la réalisation de l'EDAM. La Banque s'y engage à mettre un montant de 30.000 \$ à la disposition de la DI.NA.S. Cette somme vient en complément des fonds déjà alloués par la Banque mondiale, ce qui porte le montant total de son assistance financière (hors assistance technique) à 38.131 \$. **Par la signature du contrat, le problème administratif que posait le versement de la contribution de la Banque mondiale (fonds norvégiens) au financement de l'enquête a donc été résolu.** Un premier transfert de 21.000 \$ a été effectué sur le compte du projet EDAM le 2 mai 1996.

Par ailleurs, le projet d'appui au secteur santé (fonds IDA) a émis un premier chèque de 10.000\$ au profit du projet EDAM, qui n'a cependant pu être que partiellement encaissé (pour un montant de 8.166 \$) faute de provision suffisante sur le compte du projet. Le versement du solde disponible de la contribution de 28.000 \$ (soit 19.834 \$) ne pourra être effectué que lorsque le projet d'appui au secteur santé aura obtenu de l'Agence Internationale pour le Développement (IDA) un réapprovisionnement de son compte bancaire.

Le PNUD a procédé à deux transferts de fonds de 10.000 \$ chacun, respectivement le 14 avril et le 25 avril 1996. Une demande de versement du solde de la contribution approuvée par le PNUD, à savoir 5.000 \$, a été transmise. **Le PNUD a par ailleurs annoncé son accord pour l'octroi à l'EDAM d'un complément de financement de 25.000 \$.** Les formalités requises pour officialiser cet accord n'ont pas encore été remplies.

L'Unicef a transféré sur le compte de l'EDAM une somme de 1.992.500 FD le 28 février, et une somme de 1.600.000 FD le 11 avril. Il a par ailleurs procédé à l'achat direct de matériel pour l'enquête, pour un montant de 2500 \$. Comptabilisés au taux de 1\$ = 175 FD, les fonds Unicef utilisés se montent donc au total à 23.029 \$. Le solde disponible de la contribution approuvée de 25.000 \$ est donc de 1971 \$.

**SITUATION FINANCIERE PAR BAILLEUR DE FONDS**

BAILLEUR	CONTRIBU- TION APPROUVEE (\$)	TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES (\$)	SOLDE DISPONIBLE (\$)	DEPENSES EN FD
UNICEF	25.000	23.029	1.971	4.030.000
PNUD	25.000	19.999	5.001	3.539.805
SANTE	28.000	8.166	19.834	1.436.840
BAD	16.565	16.565	0	2.898.800
WB	38.131	8.131	30.000	1.415.202
ND (*)	0	203	-203	35.500
<b>TOTAL</b>	<b>\$132.696</b>	<b>\$76.092</b>	<b>\$56.604</b>	<b>13.356.147</b>

(\*) ND = non déterminé (dépenses *provisoirement* financées sur fonds Banque mondiale, pour lesquelles le bailleur n'a pas encore été définitivement choisi.)

***Date et montant des transferts de fonds  
sur le compte du projet EDAM (FD)***

Date	Crédit	Origine
28/02/96	1.992.500	UNICEF
22/03/96	1.415.196	WB
11/04/96	1.600.000	UNICEF
14/04/96	1.770.000	PNUD
25/04/96	1.770.000	PNUD
30/04/96	1.436.964	SANTE
02/05/96	3.711.972	WB

***Total des transferts sur le compte du projet  
EDAM, par bailleur de fonds (FD)***

	Total crédit :	13.696.632
<i>dont</i>	UNICEF	3.592.500
	PNUD	3.540.000
	WB	5.127.168
	SANTE	1.436.964

Le montant total des fonds transférés sur le compte du projet EDAM est donc de 13.369.632 FD. (Ce montant ne comprend pas de fonds de la BAD, ceux-ci provenant directement du projet *Appui institutionnel à la DI.NA.S. et à la Direction de la Planification.*)

De ce montant, 10.019.847 FD ont été utilisés (il s'agit du montant total des dépenses effectuées par la DI.NA.S. au moyen des fonds effectivement mis à sa disposition, c'est-à-dire non-compris les dépenses sur fonds de la BAD et non-compris l'achat direct des toises et pèse-bébés effectué par l'Unicef).

Le détail des dépenses effectuées est présenté en annexe ci-jointe. (On y présente toutes les dépenses effectuées depuis le début du projet; la répartition des dépenses par bailleur a été modifiée par rapport au premier rapport financier, en raison des exigences liées aux contraintes administratives d'obtention des fonds auprès des divers bailleurs).

En annexe figure également la situation financière du projet, par ligne budgétaire. On y observe, notamment, un dépassement budgétaire concernant la réalisation de la base de sondage à Djibouti-ville. Ce dépassement est dû essentiellement aux conséquences des délais d'obtention des fonds par la DI.NA.S., qui ont retardé les activités et ont incité la DI.NA.S. à effectuer une enquête de couverture de la cartographie, non prévue dans le programme initial. Dans toute la mesure du possible, la DI.NA.S. s'efforcera de minimiser le dépassement budgétaire global, en assurant une gestion très rigoureuse des moyens disponibles.

Le Directeur de la DI.NA.S.  
Houssein Hassan Farah